

Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juillet 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 juillet 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2362 (2017) du Conseil de sécurité, adoptée le 29 juin 2017, dans laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 15 novembre 2018 le mandat confié au Groupe d'experts sur la Libye, tel que défini dans la résolution 1973 (2011).

À cet égard, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, j'ai nommé les experts suivants :

Naji Abou-Khalil, groupes armés/questions régionales (Liban)

Kassim Bouhou, groupes armés (France)

Luis Antonio de Alburquerque Bacardit, questions maritimes/transports (Espagne)

Moncef Kartas, armements (Tunisie)

Lipika Majumdar Roy Choudhury, finances (Inde)

David McFarland, armements (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

J'ai également désigné Mme Majumdar Roy Choudhury aux fonctions de coordonnatrice du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

17-13028 (F) 040817 040817



